



## Appel d'offres

### DEFMA - Aménagements hydro-agricoles en Basse Guinée 2020

<b>Projet :</b>	Développement Filière Maraîchère Basse et Haute Guinée (DEFMA)
<b>Financement :</b>	Union Européenne (UE)
<b>Activité :</b>	A.1.3.1 Faciliter l'aménagement des zones de bas-fonds et l'accès à l'eau
<b>Ligne budgétaire :</b>	6.17 Aménagement bas-fonds et accès à l'eau
<b>Période d'exécution de l'activité :</b>	Mars – Décembre 2020
<b>Acteurs impliqués :</b>	APEK Agriculture – Guinée 44
<b>Localisation :</b>	Basse Guinée (Préfectures de Kindia – Boké – Dubréka – Coyah)

<b>Nom de l'appel d'offre</b>	DEFMA - Aménagements hydro-agricoles en Basse Guinée 2020
<b>Numéro de l'appel d'offre</b>	DEFMA – G44/AHA/2020/001
<b>Maître d'Ouvrage</b>	CA Guinée 44 Quartier Féréfou, Kindia Représentante autorisée du Maître d'Ouvrage : Chantal GAUDICHAU

#### Historique des versions

N°	Date	Auteur	Modifications
0.2	20/12/2019	Emma Peyraud Olivier Marché	Mise à jour de certains § + mise en forme
0.1	18/12/2019	Emma Peyraud Olivier Marché	Initialisation

#### 1. Introduction

Dans le cadre d'un consortium, l'ONG Guinée 44 en partenariat avec United Purpose et Trias, a obtenu de la commission de l'Union Européenne le financement d'une action intitulée "Développement Filière Maraîchère en Basse et Haute Guinée", DEFMA, pour une durée de 42 mois. De nombreuses activités visant au développement économique et durable du secteur maraîcher par le renforcement des capacités des organisations paysannes et dans l'objectif d'augmenter les revenus des producteurs ont été ciblées.

Parmi ces activités, l'aménagement de bas-fonds et l'amélioration de l'accès à l'eau se poursuit en 2020.

#### 2. Objet de l'appel d'offre

Le présent appel d'offre porte sur la construction d'aménagements hydro-agricoles en Basse Guinée, dans les préfectures de Kindia, Coyah, Dubréka et Boké.

Ces aménagements sont à destination des groupements ou des unions paysannes des bas-fonds où seront construits ces aménagements.

Le maître d'ouvrage est Guinée 44. Guinée 44 délègue la réalisation et le suivi de cette activité à l'APEK Agriculture.



### 3. Lotissement

Le présent appel d'offre est divisé en 3 lots.

Un soumissionnaire peut soumettre son offre pour 1 (un) seul ou plusieurs lots.

En cas de réponse pour plusieurs lots, le soumissionnaire soumettra une offre technique et financière par lot.

Le soumissionnaire soumettra un seul dossier administratif quel que soit le nombre de lots auquel il répond.

En cas d'attribution, chaque lot fera l'objet d'un contrat (voir *Annexe 8 « Modèle de contrat d'exécution des ouvrages »*).

### 4. Conditions de soumission

Les soumissionnaires doivent justifier d'avoir un compte bancaire au nom de la structure et un RCCM. Ils doivent être en règle avec les fiscs Guinéens.

### 5. Spécifications techniques

Les spécifications techniques des ouvrages sont détaillées en Annexe 1 « Spécifications techniques ».

### 6. Visite des sites des travaux

Le soumissionnaire est encouragé à visiter et examiner, à ses risques, le site des travaux et ses alentours et à obtenir des informations pouvant être nécessaires à la préparation de l'offre et à la conclusion d'un marché pour l'exécution des travaux. Le coût de la visite est à la charge du soumissionnaire.

### 7. Délais de réalisation des ouvrages

Les travaux devront démarrer après signature du contrat et au plus tard le lundi 2 mars 2020.

La durée des travaux est fixée à 2 mois.

La date d'achèvement des travaux est donc le jeudi 30 avril 2020.

### 8. Modalités de paiement

Les paiements de chaque lot seront échelonnés selon les échéances suivantes :

- 40% à la signature du contrat par toutes les parties ;
- 30% après 60% d'exécution des travaux ;
- 25% à la réception provisoire des travaux, dans les 30 jours suivants la déclaration d'achèvement des travaux par le soumissionnaire ;
- 5% à la réception définitive des travaux, en décembre 2020 ;

### 9. Délais de paiement

Les paiements se feront par virement bancaire sur le compte bancaire du soumissionnaire dans les 2 (deux) semaines suivant l'échéance.

### 10. Composition du dossier du soumissionnaire

Tous les documents liés à l'offre et au marché seront en langue française.

Tous les prix de l'offre seront en Francs guinéens (GNF).

Les offres reçues seront valables pour une durée de 90 jours à compter de la date de clôture du présent appel d'offre.

Le maître d'ouvrage peut demander que les soumissionnaires prolongent la période de validité pendant un délai supplémentaire spécifié. La demande de prolongation et les réponses des soumissionnaires seront faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser la demande de prolongation, auquel cas, il peut retirer son offre sans pénalité. Un soumissionnaire qui accepte la demande de prolongation ne sera pas tenu ni autorisé à modifier l'offre.



L'offre devra être envoyée **sous format papier (original) et sous format électronique**.

L'offre sera dactylographiée ou rédigée avec une encre indélébile et sera signée par une personne ou des personnes dûment habilitée(s) à signer au nom du soumissionnaire. La personne ou les personnes signant parapheront toutes les pages où figurent des données ou des modifications.

Le soumissionnaire scelle l'original de l'offre dans une enveloppe.

Cette enveloppe :

- Sera envoyée au Maître de l'ouvrage, à l'adresse indiquée au paragraphe « [Date et lieu de soumission](#) » ;
- Portera au recto :
  - Le nom et le numéro de l'appel d'offre ;
  - Le nom du soumissionnaire et son numéro de téléphone ;
- Portera au verso :
  - L'inscription « confidentiel, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture » ;
  - Le cachet du soumissionnaire.

L'offre sous forme numérique sera envoyée aux adresses électroniques suivantes :

- Emma Peyraud, Guinée 44, cheffe de projet Basse Guinée, [emma.peyraud@guinee44.org](mailto:emma.peyraud@guinee44.org)
- Fodé Cissé, APEK, superviseur du projet, [fode.cisse@apek-agriculture-kindia.org](mailto:fode.cisse@apek-agriculture-kindia.org)

En cas de divergence entre l'offre papier et l'offre sous format numérique, l'offre papier fera foi.

## 11. Dossier administratif

### 11.1. Offre technique

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes :

- Formulaire de soumission (*Annexe 2*)
- Déclaration d'intégrité sur l'honneur (*Annexe 3*)
- Copie légalisée du Registre de commerce / référence officielle
- Attestation de paiement des cotisations CNSS (quitus social à jour), soit une copie de l'attestation de Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la Caisse de Sécurité Sociale de la Guinée, datée du dernier trimestre échu à la date de remise des offres.
- Attestation de paiement des impôts à jour (quitus fiscal à jour), soit une copie de l'attestation fiscale accompagnée de la quittance prouvant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis des services des impôts de la Guinée datée du dernier trimestre échu à la date de remise des offres.
- Attestation de visite de site (*Annexe 4*)
- Relevé d'identité bancaire au nom de la structure juridique soumissionnaire

### 11.2. Offre technique

L'offre technique devra prendre en compte les spécifications contenues dans le présent appel d'offre, voir *Annexe 1*.

L'offre technique doit comprendre :

- Des références techniques générales du soumissionnaire,
- La liste des travaux similaires déjà exécutés avec les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception définitive, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'État ou mixtes, représentation ou organisation internationale) pour les trois (3) dernières années, voir *Annexe 5* ;
- Les effectifs à déployer sur le chantier : le nombre de personnes ressources et leurs qualifications, voir *Annexe 6* ;



- Une liste du matériel et des équipements destinés à l'exécution du contrat, voir *Annexe 7* ;
  - Les descriptions doivent démontrer la capacité du soumissionnaire à réaliser les travaux, et doivent comprendre, entre autres, les éléments suivants (bétonnières / vibreurs / matériels de transport / petits matériels de chantier... ) ;
  - Le soumissionnaire doit indiquer si ces équipements sont sa propriété ou sont loués (preuve de propriété ou facture de location).
- La méthodologie de travail et le programme des travaux (plannings détaillés, personnels affectés à chaque tâche et délai d'exécution des tâches).

### 11.3. Offre financière

L'offre financière comprendra :

- Le bordereau des Prix Unitaires et ses sous-détails, remplis, avec l'indication des prix en chiffres et en lettres, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés aux dernières pages ;
- Les devis quantitatifs des ouvrages à réaliser, remplis, avec l'indication des prix, paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés aux dernières pages (voir *Annexe 9*, « *Cadre de devis et cadre du bordereau des prix unitaires des ouvrages* »).

Rappel : les prix seront exprimés en Francs Guinéens (GNF).

### 12. Date et lieu de soumission

Toutes les offres doivent être reçues au bureau de Guinée 44 à Kindia, Quartier Féréfou 1, au plus tard le 31 janvier 2020 à 12H00 et doivent être déposées dans une enveloppe scellée portant le cachet du soumissionnaire.

L'ouverture des offres se fera le 6 février 2020 à 09H00 en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient participer au dépouillement.

### 13. Évaluation des offres

Les informations relatives à l'examen des offres, aux éclaircissements apportés aux offres, à l'évaluation et la comparaison des offres et aux recommandations pour les attributions d'un marché ne seront pas divulguées tant que l'attribution du marché au soumissionnaire retenu n'a pas été annoncée. Toute tentative d'un soumissionnaire d'influencer le traitement des offres par le maître de l'ouvrage ou les décisions d'attribution du marché peut entraîner le rejet de son offre.

L'évaluation des offres se fera en **2 étapes** :

#### 1. Évaluation des offres à travers les critères définis, tel que :

##### a) Vérification de la conformité des pièces administratives :

Formulaire de soumission, déclaration d'intégrité, registre du commerce, quitus fiscal, quitus social, attestation de visite de site, RIB ;

##### b) Évaluation de l'offre technique :

Présentation de l'offre, références techniques des soumissionnaires, attestations de bonne fin d'exécution, qualifications et compétences du personnel proposé pour le projet, les matériels/équipements et leur disponibilité effective et la méthodologie proposée ;

##### c) Évaluation de l'offre financière :

Offre financièrement idoine (devis, bordereau des prix unitaires, montant de l'offre).

#### 2. Négociation financière et technique avec les 3 premiers soumissionnaires selon les critères établis.



## 14. Offres non valides

Seront rejetées :

- Les offres reçues avant les dates et heures limites seront gardées jusqu'au moment de l'ouverture ;
  - Tout retard de transmission du courrier est aux dépens du soumissionnaire ;
- Toute offre déposée à une adresse différente de celle mentionnée plus haut ou qui ne respecterait pas les clauses de confidentialités requises, ou reçue après les dates et heures limites de dépôt ;

## 15. Liste des annexes

<b>Annexe 1</b>	Spécifications techniques
<b>Annexe 2</b>	Formulaire de soumission
<b>Annexe 3</b>	Déclaration d'intégrité sur l'honneur
<b>Annexe 4</b>	Attestation de visite de site
<b>Annexe 5</b>	Renseignements sur la qualification
<b>Annexe 6</b>	Déclaration du personnel en charge de l'exécution des travaux
<b>Annexe 7</b>	Déclaration de détention des matériels et des équipements minimaux
<b>Annexe 8</b>	Modèle de contrat d'exécution des ouvrages
<b>Annexe 9</b>	Cadre de devis et cadre du bordereau des prix unitaires des ouvrages

## 16. Lexique

- Maître d'ouvrage : la personne morale ou physique qui délègue pour la mise en œuvre d'une activité.
- Maître d'œuvre : la personne morale ou physique déléguée pour la mise en œuvre d'une activité.
- Soumissionnaire : la personne morale ou physique qui prépare l'offre pour l'obtention d'un marché